Dépôt de plainte

Par Fredou
Bonjour,
Mon voisin a déposé plainte contre moi pour dégradation de sa clôture cette plainte a été classé sans suite le gendarme m'a téléphoné pour m'informer, comment je peux avoir un écrit ?
Merci de vos réponses
Par yapasdequoi
Bonjour, Vous êtes certain que c'était un gendarme ? Avez-vous été convoqué ?
Oui je suis sur
Par yapasdequoi
Le classement sans suite est du ressort du procureur. C'est au procureur de vous informer. Vous pouvez aussi demander au greffe du tribunal. Je ne vois pas bien ce que le gendarme vient faire dans le processus.
Il m'a auditionné puis trois jours plus tard il a eu la réponse que la plainte est classée sans suite et m'a téléphoné pou m'informer
Par yapasdequoi
Il est sympa Mais si vous voulez confirmation, il faut vous adresser au greffe du tribunal.
Par Fredou
Oui il en avait l'air